



Comité Technique Local Île-de-France (CTL IDF) reconvoqué du vendredi 11 juin 2021 Déclaration intersyndicale de boycott

NE VARIETUR

Monsieur le Président du CTSD d'Île-de-France,

Vous avez re-convoqué ce vendredi le CTSD du 27 mai 2021 que les représentants du personnel ont unanimement boycotté.

Nous avons refusé de participer au passage en force que votre prédécesseur avait tenté.

Pour rappel, le principe du dialogue social est que l'interlocuteur entend et tient compte des propos de ses partenaires de dialogue.

Force est de constater que vous avez fait le choix de l'immobilisme.

Comme nous l'avons exprimé dans notre déclaration commune, nous ne pouvions ni ne voulions voter sur « le transfert des fiscalités » (titre à l'ordre du jour), mais uniquement donner notre avis sur un dossier d'impact. Nous demandions aussi des réponses aux questions posées au groupe de travail national du 06 mai 2021.

Or, les documents que vous transmettez à l'appui de cette re-convocation montrent une stabilité désolante. Même l'intitulé de l'ordre du jour n'a pas changé.

En outre, nos organisations syndicales ne peuvent se résoudre à siéger ce jour, alors qu'aucun cadrage national du transfert de la fiscalité n'ait été encore acté et que les discussions viennent à peine de commencer concernant l'accompagnement social des agents impactés.

Nous réaffirmons notre opposition résolue à « cette vente à la découpe » de notre administration qui menace lourdement notre existence à terme.

Quelle visibilité l'administration est-elle en mesure de donner sur la pérennité des structures douanières à des agents qui s'investissent avec la plus grande loyauté ?

Au-delà de ce constat d'immobilité qui démontre, de votre part, une attitude particulièrement fermée et qui entraîne de notre part une constance de réponse, nous exprimons notre inquiétude quant à la qualité du dialogue social que nous pourrions connaître désormais

Les représentants au CTSD de la DI d'Île-de-France

Le vendredi 11 juin 2021